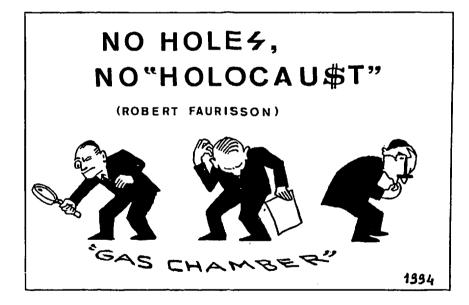
15 mars 2000

Herbert Verbeke

L'HISTOIRE, LA VRAIE, SERA ECRITE PAR LES REVISIONNISTES



L'Histoire, la vraie, sera écrite par les révisionnistes

Par Herbert Verbeke

Sur les mémoires d'Eichmann

Incapables d'apporter un seule preuve tangible de l'existence des chambres à gaz homicides et de l'Holocauste, les Juiss en sont réduits à créer, de loin en loin, des « événements » médiatiques. Le dernier en date est la publication, en Israël et sur Internet, des mémoires d'Eichmann. En Belgique, Radio Judaïca a déclaré que cette publication avait été décidée pour contrer le négationnisme. De qui se moque-t-on? Si, vraiment, le papiers laissés par Eichmann avaient une quelconque valeur historique, ils auraient été publiés depuis longtemps.

Telle est la raison pour laquelle l'équipe du VHO ne perdra pas son temps à étudier et à réfuter les derniers écrits de celui qui a été jugé en pendu en Israël. Le vrai débat est ailleurs ; il se situe sur le plan de la topographie et de la chimie. Si, vraiment, les locaux d'Auschwitz-Birkenau présentés aujourd'hui comme des chambres à gaz homicides avaient été utilisés à cette fin, on devrait retrouver des traces de ferrocyanures dans les murs et des trous dans le plafond (dispositifs d'introduction des cristaux de cyanures). Le fait qu'on ne retrouve rien de tel suffit à donner raison aux révisionnistes. Comme le répète Robert Faurisson depuis des années: « No holes, no Holocaust » (Pas de trous, pas d'Holocauste). Les mémoires d'Eichmann et le gesticulations des chefs d'État ou de Gouvernement à Stockholm n'y changeront rien.

2

La déroute des exterminationnistes est telle qu'aujourd'hui, les chantres de la Mémoire ne supportent plus la moindre contradiction, le moindre questionnement. Leurs seuls réponses consistent à pousser des cris d'indignation, à évoquer des menaces imaginaires, à pratiquer l'amalgame le plus éhonté et à exiger une répression accrue.

L' amalgame de la FSU

Dans l'affaire Jean-Louis Berger, ainsi (ce professeur de français suspendu pour « révisionnisme » et qui passera en procès le 20 mars prochain) le syndicat enseignant FSU n'a pas hésité à invoquer meurtre d'un syndicaliste suédois antifasciste pour dénoncer le... révisionnisme. Dans un communiqué à la presse, on lit :

La FSU rappelle [...] que le racisme et le négationnisme ne sont pas des opinions mais constituent des délits.

[...] la multiplication des sites négationnistes sur Internet, les déclarations réitérées de Jörg Haider et de certains de ses partisans soutenus par l'extrême-droite française, l'assassinat en octobre 99 d'un syndicaliste suédois qui dénonçait les menées néo-nazies, témoignent à la fois de la permanence d'un réseau de propagande négationniste et des méthodes auxquelles peuvent conduire de telles thèses [voy. Le Républicain Lorrain, 3 mars 2000].

S'il existait un prix de l'amalgame le plus éhonté, la FSU aurait ses chances...

De même, la diffusion massive de notre brochure intitulée: Les camps de concentration allemands 1941-1945. Mythes propagés et réalités occultées suscite des réactions très virulentes chez les antirévisionnistes. Depuis le mois de janvier, plusieurs articles ont été publiés

^{*} Voy. VHO Informations, no 17-18, 26 juillet 1999.

2000.

mars

ന

Républicain Lorrain,

Ę

NÉGATIONNISME

Collège de Lemberg : LDH et FSU réagissent

La Ligue des droits de l'Homme LDH et la FSU de Moselle réagissent après la mise en examen pour négationnisme d'un professeur du collège de Lemberg. Toutes deux rappellent que le négationnisme est un délit.

La Ligue des droits de l'Homme

METZ. — Après la mise en examen, pour négationnisme, d'un professeur du collège de Lemberg qui aurait nié devant ses élèves, l'existence des camps de concentration, La Ligue des droits de l'Homme souligne « la particulière gravité du négationnisme dans l'enseignement. L'histoire » poursuit-elle, « est une matière délicate et difficile à enseigner. Le négationnisme jette le trouble dans l'esprit des jeunes, Il les empêche de tirer les lecons du passé, il les prépare à chercher des justifications aux crimes nazis et à accepter le retour de cette politique abjecte. Il constitue une insulte intolérable aux souffrances indicibles et à la mémoire de ses malheureuses victimes. »

La LDH rappelle que « le racisme et le négationnisme ne sont pas des opinions parmi d'autres mais des délits. » Elle espère « que la justice et l'administration sanctionneront équitablement des faits d'autant plus graves qu'ils ne s'accompagnent d'aucun regret. De tels faits, rarissimes, ne sont aucunement représentatifs du corps enseignant français. La LDH souhaite toutefois que l'administration s'assure, à cette occasion, de ce que ses instructions sont suffisamment diffusées dans les établissements. »

La FSU condamne

METZ. — Pour sa part, la FSU souligne « la gravité des faits reprochés au professeur. Les propos négationnistes constituent une insulte aux victimes du nazisme (Juifs, Tziganes, résistants...) », ajoute-t-elle. « Ils sont susceptibles de créer un trouble chez certains élèves et peuvent servir de justification à des exactions, voire à des crimes.

L'histoire est une discipline complexe. Son enseignement, pour lequel doit s'appliquer une déontologie rigoureuse, est l'occasion d'exercer et d'apprendre, dans le respect des faits, l'esprit critique et la pluralité des approches ». La FSU rappelle toutefois que le racisme et le négationnisme ne sont pas des opinions mais constituent un délit.

« Les récents courriers anonymes se réclamant abusivement de l'université Louis Lumière adressés à des magistrats lyonnais, la multiplication des sites négationnistes sur Internet, les déclarations réitérées de Jörg Haider et de certains de ses partisans soutenus par l'extrême-droite française, l'assassinat en octobre 99 d'un syndicaliste suédois qui dénonçait les menées néo-nazies, témoignent à la fois de la permanence d'un réseau de propagande négationniste et des méthodes auxquelles peuvent conduire de telles thèses. Celles-ci doivent être combattues, leurs auteurs et ceux qui les répandent poursuivis et condamnés.

L'immense majorité des enseignants français, et notamment les professeurs d'histoire, ne se reconnaissent pas dans de tels faits et de telles pratiques qu'ils condamnent ». La FSU approuve les mesures conservatoires prises par le recteur. Elle demande, dans le respect du droit et des procédures, que l'enquête soit menée à son terme et que, le cas échéant, l'administration et la justice appliquent les sanctions disciplinaires et légales réglementaires.

Cette affaire doit par ailleurs être l'occasion d'un rappel à la vigilance, au respect des valeurs humaines et des leçons de l'histoire pour tous les citoyens et particulièrement pour tous les membres de la communauté éducative de l'Education nationale », conclut la FSU. dans la presse française qui attaquent le VHO, Herbert Verbeke et Vincent Reynouard.

Le 6 janvier dernier, ainsi, le mensuel juif L'Arche, a publié un article intitulé : « La "Nouvelle Vision" de Vincent Reynouard » (voy. ci-contre). Son auteur, Jean Vidal, bien informé quoique de façon parfois approximative et lacunaire, taisait prudemment des informations qui, visiblement, gênent les antirévisionnistes. A propos du catalogue du VHO, il écrivait :

on trouve [...] des tracts et autocollants avec [...] des slogans comme « Jean-Marie Le Pen a tort : les chambres à gaz, ce n'est pas un détail, c'est un bobard ».

L'auteur omettait de mentionner que ce « slogan » avait été prononcé pour la première fois par un Juif, petit-fils de déportés à Auschwitz morts en déportation, Henri Lewkowicz. Cette information, il ne pouvait l'ignorer puisqu'elle figurait... sur l'autocollant qu'il citait. Mais il est vrai que, pour les chantres de la Mémoire, un révisionniste ne peut être qu'un « nazi » ou un antisémite fanatique. Par conséquent, mieux vaut, pour eux, cacher l'existence d'un H. Lewkowicz.

En une occurrence, J. Vidal n'hésitait pas à mentir impudemment, lorsqu'il évoquait le « prétendu rapport Leuchter » « dont la fausseté a été démontrée par les tribunaux d'outre-Atlantique ». L'auteur serait bien en peine :

- de nous expliquer en quoi il s'agirait d'un rapport « prétendu » ;
- de produire le jugement dans lequel un tribunal américain ou canadien en aurait démontré la fausseté.

On rappellera d'ailleurs que, même s'il comporte certaines erreurs mineures, le Rapport Leuchter a été confirmée deux fois :

L'Arche, janvier 2000, p. 55.

La « Nouvelle Vision » de Vincent Reynouard

■ Le 6 novembre 1999 s'est tenu à Paris un colloque négationniste auquel participaient les ténors de cette secte vouée à nier la réalié de la Shoah, notamment Robert Faurisson, Pierre Guillaume et Éric Delcroix. Le maître de cérémonie du colloque se nommait Vincent Reynouard.

M. Reynouard s'est beaucoup répandu ces derniers temps. On trouve un long « entretien exclusif - avec lui dans une brochure intitulée Les camps de concentration allemands, 1941-1945 et sous-titrée : « Mythes propagés et réalités occultées ». Cette belle brochuse négationniste sur papier glacé nous vient de Belgique, où elle a été éditée par la « Fondation européenne pour le libre examen historique » (en flamand : Vrij Historisch Onderzoek, ou VHO). Elle fait l'objet d'une opération de diffusion massive dans les lycées et collèges français. Une interview avec M. Reynouard figure également dans le nº1 (daté du 16 octobre 1999) de Nouvelle Vision, bulletin confidentiel d'informations révisionnistes, édité par la même VHO.

- LA RACE -

M. Reynouard, né en 1969, a fait des études d'ingénieur à Caen et doit sa relative notoriété au fait d'avoir été poursuivi, en vertu de la loi Gayssot de juillet 1990, pour avoir distribué des tracts négationnistes à Caen. Les tracts en question étaient édités par l'Association normande pour l'éveil du citoyen (ANEC), dont il était le président. Cette association publiait déjà un bulletin négationniste intitulé Nouvelle Vision.

Selon M. Reynouard, « la vérité est que ces prétendues chambres à gaz homicides ainsi que le prétendu Génocide des Juifs n'ont jamais eu de réalité effective ». M. Reynouard est également l'auteur d'un article sur « la race », paru dans le journal Tribune nationaliste, organe du Parti nationaliste français et européen (PNFE), qui est un groupuscule néo-nazi.

« LOBBY JUIF »

M. Reynouard a également été un des initiateurs d'une autre association négationniste,

1992: l'ANIV (Amnistie nationale pour les internés et victimes de la loi Gayssot). Parmik les fondateurs de Un discour l'ANIV figuraient d'Écchnique

qui a vu le jour en

Rémi Pontier (membre Sur les de l'ANEC), et Philippe Costa, également Chambres condamné pour avoir distribué des tracts négationnistes.

MM. Reynouard, Pontier et Costa ont en commun un discours « technique » sur le

fonctionnement des chambres à gaz nazies, s'appuyant sur le prétendu Rapport Leuchter (un document dont la <u>fausseté</u> a été démontrée devant les tribunaux société antisémitisme

d'outre-Atlantique, mais que l'on continue de nous resservir périodiquement). Issus tous trois d'écoles d'ingénieurs en physique ou en chimie, ils disent fonder leurs convictions négationnistes sur des « preuves techniques » selon lesquelles les chambres à gaz n'ont pas pu fonctionner. Ils s'estiment victimes d'une censure intolérable, et expliquent que cette découverte « scientifique » ne doit rien à l'antisémitisme. Cela ne les a pas empêchés de dénoncer « l'action et le pouvoir d'un cer-

> tain lobby juif. le grand rabbin Siruk par exemple » dans l'établissement et le maintien d'une vérité imposée, « la religion de l'holocauste » (Philippe Costa, lors du procès de Fontainebleau, 30 juin 1992).

> Dans le tout dernier catalogue de VHO, on trouve des brochures signées de Robert Faurisson, des tracts et autocollants avec des adresses Internet de

sites négationnistes et des slogans comme « Jean Marie Le Pen a tort : les chambres à gaz homicides, ce n'est pas un détail, c'est un bobard ». • IEAN VIDAL

Un tract antisémite à Paris

■ Une lectrice nous transmet un exemplaire d'un tract délirant intitulé « Juifs de France, attention Danger! ». Ce tract est, nous indique-t-elle, largement diffusé à la Sorbonne. L'auteur, qui signe Andrés Mediavilla et indique un nom et une adresse que nous n'avons
pas pris la peine de vérifier, menace « les Juifs » des foudres de « la
majorité ». Pourquoi ? Parce qu'ils auraient choisi de soutenir des
groupes minoritaires («immigrés, homosexuels, etc. »).

Des tracts portant la même signature, qui dénonçaient notamment «O le lobby juif », avaient déjà été diffusés à Paris en juillet 1990, en novembre 1990 et en novembre 1991. • J. V.

- une première fois par la contre-expertise de Cracovie (qui avait été demandée par les autorités du Musée d'Auschwitz);
- une deuxième fois par les travaux du chimiste allemand Germar Rudolf.

Trois semaines après la parution de ce premier texte, un journal local de la Marne publia, sur quatre colonnes, un article intitulé: « Tentative révisionniste sur le concours de la résistance ». Celui-ci faisait suite à la diffusion, dans les collèges de la région, de notre brochure sur les camps. La première page de notre lettre adressée en décembre dernier à nos lecteurs afin de lancer l'opération de diffusion massive y était reproduite.

L'auteur écrivait notamment :

Les responsables de la maison d'édition [VHO] affirment même être prêts à « venir s'expliquer devant les élèves et à être confrontés à d'anciens déportés ».

L'emploi de l'adverbe « même » semble indiquer que, pour lui, la proposition faite par V. Reynouard de venir s'expliquer au sein des établissements scolaires est intolérable. Or, n'est-ce pas plutôt un gage d'honnêteté et de probité?

Cet adverbe a également été utilisé par les rédacteurs du Journal de la Résistance; dans leur livraison de janvier 2000, ceux-ci ont publié sur quatre colonnes un long texte intitulé: « Contre la menace du négationnisme ». Les auteurs commençaient par évoquer notre opération de diffusion massive en écrivant:

V.H.O. se propose donc de diffuser massivement auprès des jeunes élèves et de professeurs d'histoire une brochure commise [les révisionnistes n'écrivent pas, ils « commettent »!] en octobre et se propose même de : « venir devant les élèves et être confrontés à d'anciens déportés ». On hésite à chercher des qualificatifs, tellement conviennent les plus abjects.

En haut: article extrait d'un journal régional.

En bas : Message envoyé au VHO via Internet par la LICRA

MARNE

Dimanche 30 janvier 2000

Tentative révisionniste sur le concours de la Résistance

Connue pour ses idées révisionnistes, une maison d'édition belge veut vendre l'un de ses ouvrages aux collèges et lycées mamais.

'univers concentra-A tionnaire dans le sustème nazi. Les camps de concentration et d'extermination font partie intégrante du système totalitaire nazi. Quelles furent les causes, le fonctionnement et les conséquences de ce phénomène concentrationnaire? . Le thème du concours national de la Résistance et de la Déportation 1999-2000 organisé chaque année dans les collèges et lycées n'intéresse pas uniquement les élèves du département mais également des éditeurs révisionnistes. Philippe Comby, président de la section châlonnaise de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) vient d'alerter le rectorat de l'académie de Reims de l'existence d'une lettre adressée à l'ensemble des établissements scolaires du secondaires de la Marne

L'objectif de la maison d'édition belge . VHO ., signataire de la lettre, est parfaitement clair : . Profiter du thême choisi au concours de la Résistance et de la Déportation afin de diffuser massivement auprès des jeues lycées et collègiens et des

resseurs d'histoires . un ou-

Le réputation de la maison d'édition basée en Belgique Rans est des plus suffureuses dans son combat pour, explique-t-elle, contror la propagando historique officielle ».

1945 mythes propagés et réalités français ».

occultés . La maison d'édition d'envoyer un don « qui nous per-

vrage intitulé : «Les camps de mettra d'envoyer des brochures concentration allemands 1941. dans des lycées et des collèges

Les responsables de la maison propose même aux enseignants d'édition affirment même être prêts à « venir s'expliquer devant les élèves et à être confrontés à d'anciens déponés ».

Appel à la vigitance

Dans la Marne, outre le courrier de Philippe Comby au rectorat, c'est le collège Trois-Fontaines à Reims qui a, le premier, donné l'alerte. Ce qui a incité d'ailleurs Daniel Salines, inspecteur d'académie, a adresser le 14 janvier dernier, à l'ensemble des collèges et lycées marnais une lettre-circulaire appellant les responsables administratifs comme les équipes enseignantes à la plus extrême vigilance. Il est vrai que la réputation de cette maison d'édition basée en Belgique flamande est des plus sulfureuses dans son combat pour, expliquet-elle, contrer la propagande historique officielle ».

Après l'interdiction, le 16 janvier 2000, pour cause de i propogande pro-hitlérienne » de la revue . Nouvelle Vision qu'évoque d'ailleurs le courrier adressé aux établissements scolaires, cette revue est aujourd'hui diffusée par la société « VHO ». Elle serait l'émanation, selon France-Soir, de l'« association normande pour l'éveil du citoyen . (ANEC) crée à Caen en octobre 1989 par Vincent Reynouart, déjà condamné en 1991 pour « contestation de cri-mes contre l'humanité » et révoqué en 1996 de ses fonctions d'enseignant pour propagation d'idées révisionnistes.

D.C.

---- Original Message From: COMBY

To: vho@vho org Sent: Saturday, February 05, 2000 12:47 PM Subject: La LICRA vous observe

Suite à la diffusion de " votre onération de diffusion massive" d' ouvrages révisionnistes via la lettre de M.V.Reynouard auprès des établissements scolaires de la Marne sous couvert du Concours de la Résistance et de la Déportation,

La Section châlonnaise de la LICRA a déposé, le 31 janvier 2000, plainte auprès du Procureur de la République de Châlons en Champagne pour contestation de crimes contre

Notre vigilance sera totale face à vos agissements.

Lorsque les révisionnistes diffusent des textes anonymes, on les accuse de lâcheté; lorsqu'ils les signent et qu'ils proposent de venir s'expliquer, on les accuse d'adopter une attitude inqualifiable et... on saisit la justice. Dans un message envoyé via Internet, le président de la section châlonnaise de la LICRA, Philippe Comby, nous a averti que, le 31 janvier 2000, il avait porté plainte auprès du Procureur de la République pour « contestation de crimes contre l'humanité » (voy. page précédente). Nous ignorons si un procès contre V. Reynouard et moi-même sera effectivement intenté.

Quoiqu'il en soit, l'action des prétendus défenseurs de la liberté eut un résultat rapide : le 2 mars, une lettre RAR me parvint ; le ministère de l'Intérieur français nous informait qu'il s'apprêtait à interdire notre brochure sur les camps de concentration allemands (voy. ci-contre). La raison — fallacieuse — invoquée est toujours la même : « risque de trouble à l'ordre public ».

Pour certains, cependant, ce n'est pas encore suffisant. Le Journal de la Résistance conclut son texte sur le VHO en écrivant : « appelons-en aux ministres de la Justice et de l'Intérieur ». Notez le pluriel : il ne s'agit pas, pour lui, de combattre les révisionnistes uniquement sur le territoire national ; cette chasse doit avoir lieu partout.

Mais il est vrai que, pour les rédacteurs du Journal de la Résistance, les révisionnistes sont plus que des criminels ; ce sont des « traîtres à leurs pays et à l'humanité ». Verra-t-on, un jour, les rédacteurs du Droit international inventer le crime de « trahison à l'humanité » et réclamer la poursuite des révisionnistes devant le Tribunal pénal International? Cette question pourra faire sourire. Pourtant, il n'est pas exclu qu'un jour, les Nations Unies définissent un crime nouveau qui permettra de poursuivre et de châtier les révisionnistes où qu'ils se trouvent. Le 24 février dernier, dans un message au



2 [77 20.3]

ORECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES MILI-DIRIC CTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES ALFAIRES JURIDIQUES BUREAU DES LIBERTES PUBLIQUES 002)2000BSS (G

RECOMMANDE AVEC AR

Monsieur,

Je vous informe que, en application de l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881 modifiée sur la liberté de la presse, j'envisage une mesure d'interdiction à l'encontre de la revue intitulée : « Les camps de concentration allemands 1941-1945, mythes propagés et réalités occultées » pour le motif suivant :

Cette revue, qui fait une présentation flatteuse du régime des camps de concentration du Illème Reich en s'appuyant notamment sur des clichés tendant à prouver le bon étar physique des déportés, en soutenant que les décès dans les camps d'extermination sont le fait d'individus isolés ou d'épidémies de typhus ou de dysenterie et non d'une politique systématique d'extermination décidée par le régime nazi, se livre à la propagation de thèses niant l'existence des crimes contre l'humanité. Elle constitue dès lors une provocation à l'égard des familles des victimes des crimes contre l'humanité commis par le régime nazi et fait donc courir un risque de trouble à l'ordre public.

Conformément au décret du 28 novembre 1983 concernant les relations entre l'administration et les usagers, je vous invite à me présenter vos éventuelles observations sur la mesure envisagée, dans un délai de 15 jours à l'adresse suivante :

Ministère de l'Intérieur
Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques
11, rue des Saussaies
75008 PARIS

Veuillez croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Monsieur Herbert Verbeke Responsable de publication Boite postale 60 B-260 Berchem Flandre BELGIQUE Pour les listes et produée des la projet, de la projet, de

Michel BART

10

Mémorial de la Shoah à Yad Vashem, le Premier Ministre français Lionel Jospin a déclaré :

ceux qui essaient de falsifier l'histoire commettent un nouveau crime. Pas un crime contre les corps, pas un crime physique, mais un crime de la pensée [voy. ci-contre].

Ce « crime de la pensée », impalpable et dont on ne peut clairement fixer les limites, est la porte ouverte à toutes les répressions arbitraires.

On ne le répétera jamais assez, cette folie répressive qui habite les antirévisionnistes trahit uniquement leur impuissance à répondre aux libres chercheurs. Le cas de notre brochure sur les camps est, à ce sujet, très édifiant. La seule critique sur le fond a été publiée par le Journal de la Résistance. On lit:

Pour ces négationnistes, traîtres à leurs pays et à l'humanité, les déportés étaient, lors de leur libération, « en bonne santé » (notamment à Auschwitz). Les cadavres trouvés à Dachau? Ceux de soldats allemands, (plus de 500) massacrés par les Américains (sic). On publie une carte des camps en oubliant 2 ou 3, ce qui preuve... qu'ils n'ont jamais existé!

Les faussaires font usage de tout, du faux témoignage au truquage de clichés, de la traduction mensongère à la photographie qui ne prouve rien: par exemple l'escalier de Mauthausen, photographié après la Libération du camp et sur les marches duquel... il n'y a plus de déportés, ce qui prouve qu'il n'y en a jamais eu (sic). Parmi les faux témoins « dénoncés » par la brochure, nos camarades de la F.N.D.I.R.P et, par exemple, Louis Terrenoire, ancien coprésident de l'A.N.A.C.R.!

Mais on ne s'arrête pas aux déportés. On dédouane sur toute la ligne Hitler et sa politique. Ainsi, ose-t-on évoquer comme une vérité première une déclaration de l'exmaréchal Milch d'après laquelle Hitler lui aurait refusé d'entreprendre les fabrications le bombes jusqu'au... 12 octobre 1939, presque un mois et demi après l'agression de

Etrangères)
PROPOS DE M. LIONEL JOSPIN, PREMIER MINISTRE AU
SHOAH DE YAD VASHEM (Tel Aviv, 24 fevrier 2000)

MEMORIAL DE LA

24 Kiria 2000

Je veux simplement vous dire que je ne peux venir ici à Yad. Vashem comme je l'ai fait déjà dans le passé, sans avoir le cœur serre, sans avoir des pensées de colère, aussi et d'indignation, et sans affirmer la détermination que rien ne doit être oublié et que tout doit être fait pour que jamais cela ne puisse se reproduire. Aujourd'hui je viens comme Plemier ministre et je veux associer le peuple français à l'hommage rendu aux victimes de la Shoah. Qui vient ici, sait que cela s'est produit et que ceux qui essaient de falsifier l'histoire commettent un nouveau crime. Pas un crime contre les corps, pas un crime physique, mais un crime de la pensée. Venir ici et voir ces dessins d'enfants ces gestes d'amour des parents pour leurs enfants, c'est comprendre en même temps que face à la massivité de la barbarie, des individus, des parents, des groupes, se sont dressés pour affirmer l'espoir, la vojonté de vivre. l'idée que des parceiles de bonheur devaient l'étre préservées. C'est aussi panser a caux que l'on appelle les " Justes ", souvent rastes anonymes, dont nombreux ont éte nos compatriotes, des Français, qui ont sauvé de la most leurs compatriotes juifs, des juifs venus chez nous de pays étrangers, par des gestes de bonté, de générosité dont nous aurions youlu qu'ils soient plus nombreux. C'est pourquoi la France, depuis quelques années, a fait un effort pour revenir lucidement vers son passé et, vous le savez, ce gouvernement, à travers les conclusions, qu'il a commencé à tirer, et qu'il va continuer à tirer, du rapport de la Commission Mattéoli, fera en sorte que catte barbarie de la Shoah soit perpétua dans le souvenir et que surtout nous éduquions les jeunes de notre pays, les jeunes du monde entier, à lutter contre l'intolérance, la violence, le racisme, l'antisémitisme, la haine de l'autre, l'incompréhension de ce qui est différent, de façon à ce que tout cela ne soit plus à neuveau possible. Et le suis heureux de dire cela dans cette ville et sur cette terre qui aspire à la paix et qui doit, comme les autres. faire des efforts pour la paix

[&]quot;souligné par moi

la Pologne, jour où Hitler déclara probablement à contrecœur : « Mes tentatives en vue de maintenir la paix avec l'Ouest après la campagne de Pologne ont échoué... maintenant nous pouvons et nous devons fabriquer des bombes ». Le même Milch apprécie ainsi l'attitude de Sauckel à l'égard des ouvriers étrangers : « Sa position était très humanitaire ».

Une telle accumulation de mensonges en si peu de lignes est effarante. Reprenons ce texte et commentonsle.

Pour ces négationnistes [...], les déportés étaient, lors de leur libération, « en bonne santé » (notamment à Auschwitz).

Les clichés qui montrent des déportés squelettiques (encore vivants ou déjà morts) et que nous avons publiés dans notre brochure (pp. 3-4) sans émettre de doute quant à leur véracité, démontrent le contraire. Nous reconnaissons sans aucune gêne qu'à la libération des camps, les Alliés ont trouvé des tas de cadavres et de nombreux déportés en très mauvaise santé. Mais ils en ont également trouvé qui étaient en bonne santé, y compris ces femmes et ces enfants d'Auschwitz que l'on voit sur la photographie reproduite p. 15. Si ce cliché ne représente pas ce que l'on prétend, qu'on nous explique pourquoi; mais s'il montre effectivement des femmes et des enfants en bonne santé à leur libération d'Auschwitz, alors on n'a pas le droit de l'ignorer.

V. Reynouard se contente de constater qu'en 1945, l'univers concentrationnaire offrait une réalité multiple : « certains camps étaient encore bien tenus, avec des détenus nourris et vêtus correctement, pendant que d'autres avaient sombré dans l'anarchie » (p. 7). Cette thèse n'a rien d'intolérable.

Allant plus loin, je dirai qu'à l'intérieur d'un même camp et de ses commandos, les conditions de vie des déportés changèrent dans le temps et dans l'espace. Cette vérité a été rappelée par l'ancien déporté à Auschwitz Jozef Garlinski, dont V. Reynouard a cité des extraits du témoignage dans sa brochure sur les camps (pp. 23-25). J. Garlinski n'est pas le seul à s'exprimer ainsi. Il y a quelques mois, un ancien interné à Buchenwald (commando Berlstedt), François Perrot, a écrit dans un organe peu suspect de sympathie pour les révisionnistes, Le Déporté pour la Liberté:

Une connaissance plus approfondie de l'histoire du camp [de Buchenwald] montre, pour M. Knigge [organisateur d'une exposition dans le camp] que celle-ci ne peut se laisser réduire à une conception et une description globale uniforme et univoque. Buchenwald, depuis sa création, a été un monde hétérogène. De 1937 à 1945, le camp a connu de multiples changements: dans la direction SS, dans le rôle et la hiérarchie des détenus, dans les tâches même qui lui furent dévolues par les nazis, avant et pendant la guerre. Le sort des détenus a ainsi varié au rythme et à la date de leur arrivée.

Le camp lui-même comportait diverses zones et chacune avait ses conditions d'existence et de survie. Et la même constatation s'imposait pour les 136 kommandos extérieurs. Enfin, Buchenwald rassemblait des milliers de détenus marqués par la diversité : diversité des origines, des nationalités, des langages, des cultures, des appartenances politiques et religieuses, des motifs de détention, donc des motivations à affronter le destin concentrationnaire [Le déporté pour la Liberté, n° 518, décembre 1999, p. 24, col. B].

Cette vérité, que F. Perrot a eu l'honnêteté et le courage de rappeler, est celle de tous les camps, y compris celui d'Auschwitz.

Les cadavres trouvés à Dachau ? Ceux de soldats allemands, (plus de 500) massacrés par les Américains (sic).

Nous n'avons jamais affirmé qu'à Dachau, tous les cadavres trouvés étaient ceux d'Allemands tués par les Américains. Nous avons juste rappelé (p. 14) qu'à leur libération, certains internés à Dachau étaient en suffisamment bonne santé pour participer au massacre de plus de 500 soldats allemands commis dans le camp par une troupe américaine. Les rédacteurs du Journal de la Résistance ajoutent « sic » comme si cette tuerie n'avait pas eu lieu. Or, ce sinistre épisode de la guerre a été décrit par un soldat américain, Howard A. Buechner, qui assistait au massacre et qui, des années plus tard, publia son témoignage, photographies à l'appui. Si ce témoin a menti, si les clichés qu'il a publiés n'ont aucune valeur, qu'on nous le prouve par la critique objective; s'il n'a pas menti et si ses clichés montrent effectivement un massacre de soldats allemands, en vertu de quoi devrait-on passer sous silence ce crime de guerre américain?

On publie une carte des camps en oubliant 2 ou 3, ce qui preuve... qu'ils n'ont jamais existé!

Cette carte, extraite d'un ouvrage violemment antinazi publié en 1945, a été reproduite p. 17. On constate uniquement qu'à la fin de la guerre, on ne parlait pas des camps de Treblinka, Chelmno, Sobibor et Belzec (ceux-ci ne sont pas mentionnés). Aujourd'hui, pourtant, les exterminationnistes prétendent que plus d'un million de Juifs y auraient été exterminés. On s'étonne donc qu'en 1945, ces quatre lieux aient pu être omis sur une carte parue dans un ouvrage consacré aux « camps de la mort ». Notre argumentation s'arrête là. Il est faux de prétendre que nous aurions utilisé la carte comme « preuve » de l'inexistence des camps de Treblinka, Chelmno, Sobibor et Belzec. C'est inepte.

Les faussaires font usage de tout, du faux témoignage au truquage de clichés, de la traduction mensongère à la photographie qui ne prouve rien : par exemple l'escalier de Mauthausen, photographié après la Libération du camp et sur les marches duquel... il n'y a plus de déportés, ce qui prouve qu'il n'y en a jamais eu (sic).

Dans notre brochure, nous avons effectivement mentionné trois déportés qui, à leur retour en France, avaient menti ou colporté des rumeurs aujourd'hui reconnues sans fondement par tous les historiens (abatjour en peau humaine, cinq millions d'exterminés à Auschwitz, salle de torture infernale à Auschwitz, voy. p. 6). Nous avons également reproduit deux clichés qui sont incontestablement des faux (pp. 10 et 11) et dénoncé une traduction erronée d'une directive allemande relevée dans une brochure de la FNDIRP (p. 22). Lorsque c'était nécessaire, nous avons donné les références des documents sur lesquels nous fondions nos analyses. Par exemple, pour le cliché truqué de la page 11, nous avons publié le vrai cliché tel qu'il figure dans les tomes du TMI; pour la fausse traduction de la FNDIRP, nous avons donné la traduction adoptée par l'Accusation à Nuremberg. Ne pouvant réfuter nos analyses et nos conclusions, ne pouvant nier qu'il s'agit effectivement ici de faux témoins, de clichés truqués et d'une traduction fautive, les rédacteurs du Journal de la Résistance nous reprochent... de les avoir dénoncés. Cela revient à dire : « Nous pouvons proférer des mensonges, mais vous n'avez pas le droit de les dénoncer et de vous en servir ». Ouelle impudence!

Quant à l'escalier de Mauthausen, nous n'avons jamais affirmé (ou même suggéré) qu'aucun déporté ne l'avait gravi. Ce que nous dénonçons, c'est la méthode qui consiste à montrer une photographie anodine et à faire appel à l'imagination du lecteur pour lui faire croire qu'en ces lieux se sont déroulés des événements affreux.

Analysant cette manière de « prouver », R. Faurisson nous a un jour déclaré : « C'est un peu comme si un homme soutenait qu'il avait pêché un poisson de deux mètres et répondait aux incrédules : "Vous ne me croyez pas ? Eh bien ! je vais vous montrer... l'endroit où je l'ai pêché" ».

Parmi les faux témoins « dénoncés » par la brochure, nos camarades de la F.N.D.I.R.P et, par exemple, Louis Terrenoire, ancien coprésident de l'A.N.A.C.R.!

Nous n'avons jamais prétendu que Louis Terrenoire était un faux témoin. Bien au contraire, sa déposition a été citée à l'appui de notre thèse selon laquelle, dans les camps, beaucoup d'actes de violence auraient été commis par les Kapos (p. 25). En revanche, il est vrai que, dans la brochure, celle qui fut membre de la FNDIRP jusqu'à sa mort, Marie-Claude Vaillant-Couturier, est traitée de menteuse (p. 5).

Pourquoi les rédacteurs du Journal de la Résistance ont-ils préféré évoquer L. Terrenoire? Tout simplement parce que la preuve du mensonge de M.-C. Vaillant-Couturier se trouve dans les comptes rendus du procès de Nuremberg et qu'il est aisé de la produire; c'est au tome VI, p. 233. Elle prétend qu'au camp de Ravens-brück, il y avait une chambre à gaz homicide où les « nazis » auraient assassiné les déportées inaptes au travail.

Mais on ne s'arrête pas aux déportés. On dédouane sur toute la ligne Hitler et sa politique. Ainsi, ose-t-on évoquer comme une vérité première une déclaration de l'exmaréchal Milch d'après laquelle Hitler lui aurait refusé d'entreprendre les fabrications le bombes jusqu'au... 12 octobre 1939, presque un mois et demi après l'agression de la Pologne, jour où Hitler déclara probablement à contrecœur : « Mes tentatives en vue de maintenir la paix avec l'Ouest après la campagne de Pologne ont échoué... maintenant nous pouvons et nous devons fabriquer des bombes ».

Marie-Claude Vaillant-Couturier en train de mentir. C'était le 28 janvier 1946 à Nuremberg (*TMI*, VI, 233).

que de coutume, on l'a passée à la radio. Les deux poumons étant atteints très gravement, elle a été envoyée à l'horrible bloc 10, le bloc des tuberculeuses. Ce bloc était particulièrement effroyable, parce que les tuberculeuses n'étant pas considérées comme maind'œuvre récupérable, on ne les soignait pas, et il n'y avait même pas de personnel assez nombreux pour les laver. Il n'y avait pour ainsi dire pas de médicaments.

La petite Marie a été mise dans la chambre des bacillaires, c'està-dire celles qu'on considérait comme perdues. Elle y a passé quelques semaines, et elle n'avait même plus le courage de lutter pour vivre. Il faut dire que l'atmosphère de cette salle était particulièrement déprimante. Elles étaient très nombreuses, plusieurs par lit, dans des lits de trois étages, dans une atmosphère surchauffée, couchées entre détenues de différentes nationalités, ce qui faisait qu'elles ne pouvaient même pas se parler entre elles. Aussi, le silence de cette antichambre de la mort n'était-il coupé que par les glapissements des asociales allemandes qui faisaient le service, et de temps en temps par le sanglot étouffé d'une petite fille qui pensait à sa mère, à son pays qu'elle ne reverrait jamais.

Pourtant, Marie Rubiano ne mourant pas assez vite au gré des SS, un jour, le Dr Winkelmann, le spécialiste des sélections à Ravensbrück, l'a inscrite sur la liste noire, et le 9 février 1945, avec 72 autres tuberculeuses, dont 6 Françaises, elle a été hissée dans le camion pour la chambre à gaz.

Durant cette période, dans tous les Revier, on envoyait aux gaz toutes les malades qu'on pensait ne plus pouvoir utiliser pour le travail. La chambre à gaz à Ravensbrück était juste derrière le mur du camp, à côté du four crématoire. Quand les camions venaient chercher les malades, nous entendions le bruit du moteur à travers le camp et il s'arrêtait juste à côté du four crématoire dont la cheminée dépassait les hauts murs du camp.

A la libération, je me suis rendue dans ces lieux et j'ai visité la chambre à gaz qui était une baraque en planches hermétiquement fermée et, à l'intérieur, il y avait encore l'odeur désagréable des gaz. Je sais qu'à Auschwitz, les gaz étaient les mêmes que ceux employés contre les poux et ils laissaient comme trace de petits cristaux vert pâle, qu'après avoir ouvert les fenêtres du bloc, on balayait. Je sais ces détails parce que les hommes utilisés à la désinfection des blocs contre les poux étaient en contact avec ceux qui gazaient les êtres humains, et ils leur ont dit que c'étaient les mêmes gaz qui étaient employés.

M. DUBOST. — Était-ce le seul moyen utilisé pour exterminer les internés, à Ravensbrück?

MADAME VAILLANT-COUTURIER. — Au bloc 10, on avait expérimenté également une poudre blanche: un jour, la Schwester

Nous renvoyons les rédacteurs du Journal de la Résistance au discours prononcé par le Führer le 6 octobre 1939 (dans lequel il affirmait que cette guerre n'avait plus de sens et qu'il fallait réunir une conférence internationale sur le sort de la Pologne') ainsi qu'à l'ouvrage de Vincent Reynouard : Les Crimes « Libérateurs » contre la Paix (auto-édité, 1995). Ils y trouveront les preuves manifestes de l'écrasante responsabilité anglaise dans l'extension du conflit germano-polonais.

Le même Milch apprécie ainsi l'attitude de Sauckel à l'égard des ouvriers étrangers : « Sa position était très humanitaire ».

Nous renvoyons les rédacteurs du Journal de la Résistance à l'étude passionnante que V. Reynouard a consacrée au travail obligatoire sous Hitler, une étude de près de 90 pages qui sera publiée dans une dizaine de jours par le VHO sous le titre : « Le travail obligatoire en Allemagne : ce que l'on cache cinquante ans après ». Ils y trouveront la confirmation des propos du maréchal Milch.

Rejet obstiné des vérités les plus évidentes, présentation caricaturale et mensongère de l'argumentation adverse, telles sont les méthodes employées par l'équipe de Journal de la Résistance. Aveuglés par leur haine idéologique, ces individus vivent dans un monde peuplé de fantasmes et restent incapables de fournir des analyses vraies.

A propos de Jean Plantin, courageux rédacteur de la revue révisionniste Akribeia persécuté par la justice française, ils n'hésitent pas écrire : « bien entendu, Plantin a derrière lui toute l'internationale brune ». Cette in-

^{*} Voy. Akten Zur Deutschen Auswärtigen Politik, 1918-1945, Série D, 1937-1945, Band VIII, « Die Kriegsjahre », Ester band, 4 Septembre 1939 bis 18 März 1940 (P. Keppler Verlag KG, 1961), pièce n° 202, pp. 117-180.

ternationale aurait des ramifications dans le monde entier (Angleterre, Australie, Canada, USA, Argentine [bien entendu!], Finlande, Espagne) y compris en Belgique flamande avec le... V.H.O., dont le patron, « un nommé Verbeke », serait « l'un des maîtres à penser de la revue Akribeia ». De telles inepties ne peuvent que provoquer un éclat de rire chez les intéressés. N'en déplaise à certains, le VHO ne fait partie d'aucune « internationale » et Jean Plantin édite sa revue sans me demander le moindre conseil.

Cette frénésie dans le mensonge et dans l'exigence d'une répression accrue contre les libres chercheurs peut se comparer au comportement de la bête qui, prise dans un filet qui l'enserre, se débat avec fièvre. Sous la pression des révisionnistes, historiens officiels et chantres de la Mémoire ont été contraints de se mettre au travail et d'opérer, bien malgré eux, de multiples révisions déchirantes. Aujourd'hui, il ne se passe guère un trimestre sans que, dans le silence le plus souvent, des estimations soient revues à la baisse, des thèses officiellement abandonnées et des témoins dénoncés comme des faussaires.

Révision à la baisse du nombre de déportés politiques partis de France entre 1940 et 1944

En octobre 1999, ainsi, le Déporté pour la Liberté annonça que, depuis 1994, la Fondation pour la mémoire de la déportation réalisait « un état général de tous les déportés partis de France » entre 1940 et 1944. Ce travail devait être réalisé notamment pour les déportés politiques (c'est-à-dire les non-Juis) car :

Si l'état des déportés juis partis de France [...] [avait] déjà été mené à bien par Serge Klarsfeld, par contre l'absence ou la grande dispersion des archives concernant les autres déportés n'avait pas encore permis d'effectuer un travail identique les concernant. De plus, toutes les amicales, pour

CONTRE LA MENACE

« L'OCCASION MAGNIFIQUE » DES NEGATIONNISTES

Un organisme qui ne se désigne luimême que par les initiales V.H.O. et qui donne pour adresse Berchem en Belgique salue une « occasion magnifique - qui lui est donnée - de contrer la propagande historique officielle ». Quelle occasion ? Le Concours National de la Résistance et de la Déportation pour l'an 2000, qui porte sur les camps de concentration et d'extermination. V.H.O. se propose donc de diffuser massivement auprès de jeunes élèves et de professeurs d'histoire une brochure commise en octobre et se propose même de : « venir devant les élèves et être confronté à d'anciens déportés ». On hésite à chercher des qualificatifs, tellement conviennent les plus abjects.

Pour ces négationnistes, traîtres à leur pays et à l'Immanité, les déportés étaient, lors de leur libération, « en bonne santé » (notamment à Auschwitz). Les cadavres trouvés à Dachau C ceux de soldats allemands, (plus de 500) massacrés par les Américains (sic). On publie un carte des camps en oubliant 2 ou 3, ca qui prouve... qu'ils n'ont jamais existé!

Les faussaires font usage de tout, du faux témoignage au truquage de clichés, de la traduction mensongère à la photographie qui ne prouve rien : par exemple l'escaller de Mauthausen, photographié après la Libération du camp et sur les marches duquei... il n'y a plus de déportés, ce qui prouve qu'il n'y en a jamais eu (sic). Parmi les faux témoins « dénoncés » par la brochure, nos camarades de la F.N.D.I.R.P. et, par exemple, Louis Terrenoire, ancien co-président de l'A.N.A.C.R.I

Mais on ne s'errête pas aux déportés. On dédouane sur toute la ligne Hitler et sa politique. Ainsi, ose-t-on évoquer comme une vérité première o une déclaration de l'ex-maréchal Milch d'après laquelle Hitler lui aurait refusé d'entreprendre les fabrications de bombes jusqu'au...12 octobre 1939, presque un mois et demi après l'agression de la Pologne, jour où Hitler déclara probablement à contrecœur : « Mes tentatives en vue de maintenir la paix avec l'Ouest après la campagne de Pologne ont échoué... maintenant nous pouvons et nous devons fabriquer des bombes ». Le même Milch apprécie ainsi l'attitude de Sauckel à l'égard des ouvriers étrangers : « Sa position était très humanitaire ». D'ailleurs, dit un autre : «Les détenus n'étaient nullement affamés, les rations alimentaires étaient suffisantes ou juste suffisantes, correctement vêtus; les conditions d'hygiène étaient satisfalsantes. Si les choses se gâtèrent à la fin, c'est que l'Armée allemande battait partout en retraite ».

Mais passons sur les thèses abondamment développées et qu'après tout nos lecteurs connaissent. Venons-en à la conclusion : «Non, vraiment, tout (sic) prouve aujourd'hul que les camps de concentration allemands n'ont pas été de gigantesques usines de mort ».

Mais mettons en garde directeurs d'établissements, professeurs et élèves, et appelons-en aux ministres de la Justice et de l'Intérieur.

L'INTERNATIONALE NEO-NAZIE SOUTIENT PLANTIN

Notre numéro de juin-juillet évoquait le négationniste Plantin, déjà épinglé » en raison du parchemin qui lui fut attribué dans des conditions incroyables par des professeurs d'Université de Lyon, puis le suivant mentionnait la condamnation. L'affaire n'est certes pas terminée, mais nous devons signaler que, bien entendu, Plantin a demière lui toute la nouvelle internationale brune.

Sa branche britannique, le British National Party, dont le cheit, nommé Tyndall, eime répandre sa photographie en uniforme avec brassards à croix celtiques, est allée jusqu'à menacer la justice française à propos des procès Plantin

Sa branche belge flamande, le VH.O., qui considère Plantin comme victime d'une « terreur », a pour patron un nommé Verbeke, l'un des maltres à penser de la revue Akribela, publiée en France par Plantin.

Des positions voisines ont été prises per ses branches australienne; canadienne, américaine; cette dernière écrivant par exemple : « Reposant sur une solide tradition d'études révisionnistes en France, Avribeia remplit le vide majeur laissé par la dispanition des Annales d'histoire fúrsionniste (1987 – 1990), de la Revue d'histoire révisionniste (1990 – 1992), et de la Revue d'histoire non conformiste (1993 – 1994) –

A quol s'ejoutent les groupuscules argentin, finlandais, espagnol et - estibesoin de le dira? - trançais... Parmi ceux-ci nous remarquons notamment: - Association Roger Garaudy pour le dialogue », « Blitzkrieg » (sic), « C'est un rêve » (sic), « Diffusion des Editeurs Indépendants » (nous n'avons plus la force d'ejouter un nouveau sic...)

LYON: UTILISATION DES COMPETENCES

Nos lecteurs savent bien qu'un professeur lyonnais d'histoire contempo-

DU NEGATIONNISME

raine qui diplôma le négationniste Plantin a pour nom Yves Lequin.

Au cours du procès de Plantin en septembre, il se livra à un certain nombre de contorsions intellectuelles qui ne se terminèrent pas par une condamnation de l'inculpé, de ses écrits, ni par le moindre mea culpa du professeur, qui d'ailleurs a démissionné de ses anciennes fonctions. Et ce M. Lequin est toujours mambre de la Commission municipale sur la spoliation des biens juifs, et du Conseil d'Administration du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon.

Peut-être en de telles fanctions recueille-t-il les conseils de l'avocat de Plantin, Mre Delcroix, lui-même condamné pour des écrits révisionnistes et qui evait déclaré à Radio France « tenir cette condamnation pour une vraie Légion d'Honneur ».

OU VA LE COLLEGE DIWAN ?

Des écoles privées bilingues appartiennent à une « chaîne » : les écoles Diwan. Singulière Initiative: le premier collège Diwan a reçu un nom particulier: Collège Roparz Hémon. Qui fut ce personnage? Un ami du nazi Weisgerber qui, pendant l'Occupation, était chargé de la radio régionale de Rennes. Il était persuadé que d'autres « nationalistes bretons », les Mordrel, Lainé, que nous avons souvent cités, pourraient créer un Etat breton indépendant. On sait que l'ambassadeur Abetz convainquit Hitter de s'opposer à cette création, car il avait besoin de ménager Pétain. dont les services lui étalent si précieux. Dans les combats qui menèrent à la libération de la Bretagne, Roparz Hémon fut, avoc ses amis et ceux de l'abbé Perrot, pourchassé par les résistants et obligé de fuir vers l'Est. C'est le colonel S.S. Hermann Bickler qui l'accueillit à Strasbourg et le remit au contact avec Léo Weisger-

Est-ce sous son patronage que l'on entend enseigner la langue bretonne dans les établissements Diwan?

Nous ettendons non sans curiosité de voir quelle sera la réaction des responsables, et si le collège garde ce nom. Peut-être aussi ne serait-il pas inutile que l'on se penche sur la manière dont on enseigne le breton, sur les sujets que l'on traite en cette langue dans cette catégorie d'établissement...

SUR LE NEGATIONNISME DANS L'ENSEIGNEMENT

Lors du colloque organisé par le comité départemental de l'A.N.A.C.R. de l'Aveyron, en 1976, sur l'enseignement de la Résistance, le Recteur Jouland donna, dans son intervention, une indication qui devrait avoir valeur absolue à l'échelon national, et dont nous espérons qu'elle l'acquerra bientôt. Rappelons-la:

 Un jour, un journaliste m'a interrogé à Besançon : « En tant que Recteur. Chancelier des Universités, que feriez-vous si vous appreniez que vous avez dans votre Académie un professeur qui nie la solution finale? » J'ai répondu : « Avant de raisonner du point de vue moral ou juridique, je raisonnerais du point de vue scientifique. Je pense qu'un mathématicien qui dirait que deux ou deux font cinq ou huit ferait une faute professionnelle. Ce ne serait pas un mathématicien ». Je ne mésestime pas du tout la nécessité d'une position morale, mais il faut d'abord lutter sur le plan scientifique, les gens qui falsifient l'histoire ne sont pas des historiens, et c'est en tant que tels qu'il faut leur interdire l'enseignement. Cela ne diminue en rien la condamnation morale d'une telle attitude.

Le devoir d'historien est d'abord un devoir de rigueur scientifique *. 22

des raisons diverses, n'avaient pas encore mis au point le mémorial de leur camp [Le Déporté pour la Liberté, n° 517, octobre 1999, p. 15, col. A.].

On en déduit que l'estimation avancée depuis des années et chiffrant à 130 000 le nombre de déportés politiques partis de France entre 1940 et 1944 n'avait aucune valeur, puisqu'elle reposait sur des données très lacunaires. Et en effet, la Fondation pour la mémoire de la déportation ne cachait pas qu'une révision à la baisse allait être opérée :

Il y encore quelques années, beaucoup s'en tenaient au chiffre de 130 000 déportés sans rencontrer beaucoup d'objections il faut bien le reconnaître, sauf dans certains cercles privés. Puis, peu à peu, le doute s'est installé. On est passé insensiblement à 80 000, puis à 70 000. Enfin, n'était-on pas arrivé à, 65 000 ? Ni l'État, ni les Associations ne pouvaient donner un chiffre raisonnable [Id.].

Finalement, il semble que l'estimation retenue sera aux alentours de 80 000 : « plus de 80 000 personnes ont été arrêtées et déportées, la plupart ayant été des résistants » ; « Le chiffre plancher, au-dessous duquel nous ne descendront pas, est de 80 000 déportés » a déclaré, en décembre dernier, la Fondation pour la mémoire de la déportation (Le Déporté..., n° 518, décembre 1999, p. 21, col. A). A supposer que ce nombre « plancher » ne soit jamais dépassé (ce qui n'est pas certain, voy. le cas d'Auschwitz), il représente déjà une diminution de... 40 %. Ce qui signifie que, pendant plus de cinquante ans, on nous a menti en nous présentant, sans réserve, une estimation supérieure de 40 % à la réalité.

Le Déporté pour la Liberté révise l'histoire du camp de Buchenwald

Outre les chiffres, certains épisodes de l'histoire des camps sont aujourd'hui révisés, même chez les exterminationnistes les plus acharnés. Dans son numéro de décembre 1999, ainsi, le *Déporté pour la Liberté* a publié un article (dont il a déjà été question) d'un ancien déporté à Buchenwald, P. Ferrot. L'auteur déclare que, peu après la capitulation du Reich, le camp encore intact avait été:

le théâtre d'un film sur les derniers jours de Buchenwald, qui n'avait qu'un lointain rapport avec la réalité [Le Déporté..., n° 518, décembre 1999, p. 23, col. A.].

Plus loin, il évoquait « les circonstances exactes de la libération du camp, sujet controversé très tôt après le 11 avril 1945 »:

Selon la version communiste, il s'était agi d'une autolibération par les détenus: les troupes de la III^e Armée américaine de Patton n'auraient atteint le camp que le 13 avril.

En revanche, pour d'autres survivants, des chars américains avaient atteint le camp dès le 11 avril en milieu de journée et les S.S. avaient fui devant eux.

La question opposant une libération par les troupes américaines à une auto-libération sous la conduite de la résistance armée communiste a pris rapidement valeur symbolique politique. Parler « d'auto-libération » signifiait se reconnaître dans la R.D.A. et sa conception de l'histoire. A l'inverse, parler de « libération » signifiait adopter une position anticommuniste et contester la validité de l'image de la R.D.A.

La polémique s'est prolongée autour de ces deux positions. Or, le procès-verbal de la première séance légale du parti communiste, qui eut lieu au camp même, le matin du 12 avril 1945, note, selon Harry Kuhn, membre de la direction clandestine du parti et du « comité international » du camp que « la politique des détenus allemands de temporiser et de n'organiser aucun soulèvement s'était révélée juste ». Au lieu d'auto-libération, le procès-verbal parle de « libération de 21 100 détenus par les troupes alliées, en liaison avec les cadres des détenus antifascistes ».

Il prenait ainsi en considération le fait que les S.S. avaient pris la fuite avant l'arrivée des chars américains et que la résistance interne avait ouvert le camp qui n'était pratiquement plus gardé, en avait assuré la sécurité, avait nettoyé les environs d'hommes de la S.S. et de la Wehrmacht et avait évité que le désordre ne s'installe parmi les détenus libérés [*Ibid.*, p. 24, col. A-B].

La FNDIRP avait donc menti...

Cet article prenait le contre-pied de la thèse défendue par la FNDIRP, une fondation qui, en 1985 encore, dans une brochure intitulée : Le Choc. 1945 : la presse révèle l'enfer des camps nazis, avait consacré deux pages à la « Libération de Buchenwald par les déportés euxmêmes » (pp. 44-45). Les auteurs citaient notamment un rapport de l'US Army daté d'avril 1945 et dans lequel on lisait :

Des groupes spéciaux d'assaut avaient été organisés pour vaincre les gardiens. Avant notre arrivée, les postes de garde ont été pris en 125 SS ont été capturés et sont toujours prisonniers du camp.

Ils y voyaient la confirmation des « déclarations des rescapés de Buchenwald relatives à la libération du camp ». Or, dans son rapport, l'Armée américaine n'avait fait que rapporter les allégations de certains déportés relatives aux événements qui auraient précédé son arrivée sur les lieux. Il ne s'agissait donc pas d'un témoignage direct mais de simples ouï-dire. Mais il est vrai que pour la FNDIRP, ces considérations importent peu : la valeur d'un document dépend uniquement de son aptitude à servir la thèse officielle. Quoi qu'il en soit, la thèse que cette fondation défendait est définitivement réduite à néant. Buchenwald n'a pas été libéré par les internés ; la quasi-totalité des gardiens ont fui devant l'avance américaine (voy. pp. 26-27).

Certains pourront se demander pourquoi, soudainement, l'équipe du Déporté pour la Liberté a choisi de révéler la vérité sur la libération de Buchenwald. Bien que je ne puisse répondre à sa place, je ne puis m'empêcher d'établir un rapport entre la parution de l'article de F. Perrot et la publication, quelques mois plus tôt dans la revue Akribeia, d'une magistrale étude de l'historien américain Marc Weber intitulée : « Buchenwald : légende et réalité ». Références à l'appui, l'auteur dénonçait les mensonges colportés sur ce camp après la guerre et mentionnait les atrocités commises par des soldats américains et des détenus peu après la libération du lieu (massacre de 80 gardes et employés de camps qui étaient restés sur place). Ayant très probablement lu cet article et sachant que des petites concessions par pallier valent mieux qu'une révision globale faite en une fois, l'équipe du Déporté pour la Liberté aura préféré commencer à lâcher du lest. Gageons donc que, sur Buchenwald, d'autres révisions suivront...

L'affaire Wilkomirski

A ceux qui m'objecteront que les exterminationnistes n'agissent nullement par peur des révisionnistes, je répondrai en citant l'affaire Binjamin Wilkomirski. Cet individu se prétendait originaire de Riga et ancien déporté racial (à l'âge de trois ou quatre ans) à Maïdanek puis à Auschwitz. En 1997, son ouvrage prétendument autobiographique, vendu dans douze pays et intitulé (pour la version française) Fragments. Une Enfance 1939-1948, reçut le prix Mémoire de la Shoah. Trois ans plus tard, cependant, B. Wilkomirski fut dénoncé comme un imposteur; lui qui se prétendait rescapé des camps de la mort avait en réalité passé la guerre en Suisse, dans un foyer pour enfant (fils illégitime, il avait été abandonné

^{*} Voy. Akribeia, n° 4, mars 1999, pp. 5 à 19.

1985 : La FNDIRP soutient que Buchenwald a été libéré par les internés eux-mêmes.

Libération de Buchenwald par les déportés eux-mêmes

Les documents que nous reproduisons en fac-similés ci-contre et à la page suivante ont été publiés pour la première fois dans le numéro 544 de février 1985 du Patriote Résistant, le journal de la F.N.D.I.R.P.

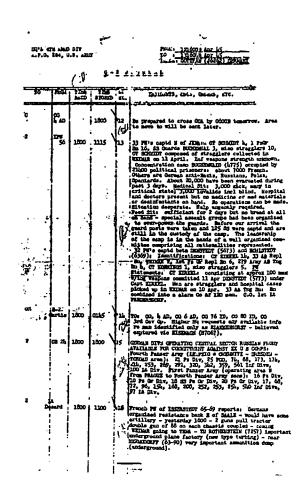
Il émane du Haut Quartier Général de la IV Division Blindée de l'U.S. Army; ils sont datés d'avril 1945.

Dans ces textes, on peut lire: «Camp de concentration de Buchenwald, occupé par 21.400 prisonniers politiques [...] Situation médicale : 3.000 malades, la plupart dans un état critique; 3.000 invalides y compris aveugles. Hôpital et docteurs présents, mais aucun médicament ni matériel médical, ni désinfectants disponibles. Situation désespérée. Assistance urgente nécessaire [...]. Des groupes spéciaux avaient été organisés pour vaincre les gardiens. Avant notre arrivée, les postes de garde ont été pris et 125 S.S. ont été capturés et sont toujours prisonniers du

La direction du camp est entre les mains d'un comité bien organisé composé de toutes les nationalités représentées. »

Dans le 2^e document reproduit, on lit notamment : « les prisonniers assurent leur propre protection avec diverses armes capnirées ».

Ces documents, dont l'authenticité ne peut être mise en cause par quiconque, viennent confirmer les déclarations des resca-



1999 : Le Déporté pour la Liberté rétablit la vérité.

Autre exemple qui exige un travail de recherche afin, souligne M. Knigge, de surmonter les inconvénients d'une mémoire politiquement préétablie: les circonstances exactes de la libération du camp, sujet controversé très tôt après le 11 avril 1945. Selon la version communiste, il s'était agi d'une auto-libération par les détenus: les troupes de la IIIs Armée américaine de Patton n'auraient atteint le camp que le 13 avril.

En revanche, pour d'autres survivants, des chars américains avaient atteint le camp dès le 11 avril en milieu de journée et les S.S. avaient fui devant eux.

La question opposant une libération par les troupes américaines à une autolibération sous la conduite de la résistance armée communiste a pris rapidement valeur symbolique politique. Parler « d'auto-libération » signifiait se reconnaître dans la R.D.A. et sa conception de l'histoire. A l'inverse, parler de « libération » signifiait adopter une position anti-communiste et contester la validité de l'image de la R.D.A.

La polémique s'est prolongée autour de ces deux positions. Or, le procès-verbal de la première séance légale du parti communiste, qui eut lieu au camp même, le matin du 12 avril 1945, note, selon Harry Kuhn, membre de la direction clandestine du parti et du « comité international » du camp que « la politique des détenus allemands de temporiser et de n'organiser aucun soulèvement s'était révélée juste ». Au lieu d'auto-libération, le procès-verbal parle de « libération de 21.100 détenus par les troupes

24 LE DÉPORTÉ 518 (DÉCEMBRE 1999)

alliées, en liaison avec les cadres des détenus antifuscistes ».

Il prenait ainsi en considération le fait que les S.S. avaient pris la fuite avant l'arrivée des chars américains et que la résistance interne avait ouvert le camp qui n'était pratiquement plus gardé, en avait assuré la sécurité, avait nettoyé les environs d'hommes de la S.S. et de la Wehrmacht et avait évité que le désordre ne s'installe parmi les détenus libérés.

Ce faisant, la formulation du procès-verbal montrait bien combien il était difficile pour les communistes allemands d'admettre que, pour ainsi dire, « le camp avait été libéré par la mauvaise armée », l'Armée américaine et non l'Armée Rouge.

Conclusion

Une connaissance plus approfondie de l'histoire du camp montre, pour M. Knigge, que celle-ci ne peut se laisser réduire à une conception et une description globale uniforme et univoque. Buchenwald, depuis sa création, a été un monde hétérogène. De 1937 à 1945, le camp a connu de multiples changements: dans la direction S.S., dans le rôle et la hiérarchie des détenus, dans les tâches mêmes qui lui furent dévolues par les nazis, avant et pendant la guerre. Le sort des détenus a ainsi varié au rythme et à la date de leur arrivée.

Le camp lui-même comportait diverses zones et chacune avait ses conditions d'existence et de survie. Et la même constatation s'imposait pour les 136 kommandos extérieurs. Enfin, Buchenwald rassemblait des milliers de détenus marqués par la diversité : diversité des origines, des nationalités, des langues des des des langues des des langues des des divers. des

par sa mère), avant d'être adopté en 1945 par une riche famille de Zürich.

En France, l'ouvrage qui était édité chez Calmannlévy fut retiré de la vente...

L'imposture a été révélée par Elena Lappin qui, au terme d'une minutieuse enquête, a publié ses conclusions dans un ouvrage paru en français sous le titre: L'homme qui avait deux têtes. Or, dans un article publié par le Figaro, E. Lappin est décrite comme... « effondrée par les effets de ce faux sur les révisionnistes toujours à l'affût » (Le Figaro, 24 janvier 2000). Cette simple phrase démontre que, quoi qu'en dise le journaliste George Sauvage*, les chantres de la Mémoire craignent les libres chercheurs.

Sur le plan purement historique, l' « affaire Wilkomirski » m'apparaît sans importance. Parue en 1997, l'œuvre du faussaire n'a joué un rôle ni dans la naissance ni dans l'élaboration du mythe des chambres à gaz homicides et de l'Holocauste. De plus, l'existence d'un imposteur ne permet aucune généralisation ; si l'on veut démontrer que les différents « témoignages » de l'Holocauste sont sans valeur, il faut les analyser un par un. Enfin, je rappelle que les arguments des révisionnistes sont avant tout d'ordre chimique et topographique.

L'intérêt de l' « affaire Wilkomirski » est ailleurs : force est de constater que les grands éditeurs, les critiques littéraires, les membres du jury du prix de la Mémoire de la Shoah et, dans une certaine mesure, les historiens ont été trompés par un vulgaire imposteur.

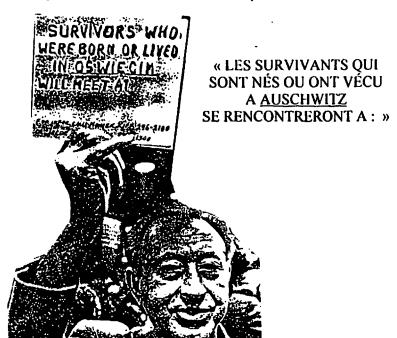
Dans le Journal du Dimanche (livraison du 6 février 2000), celui-ci a écrit : « Quant à l'utilisation qui sera faite de cette affaire par les révisionnistes, elle paraît bien secondaire ».

[†] Une fois l'imposture dévoilée, Raul Hilberg a déclaré : « J'ai détecté dans Fragments tant d'erreurs que je me demande comment ce livre à sérieusement pu être considéré comme une autobiographie ». D'après le journaliste du Figaro, l'historien aurait cité, à l'appui de son propos, « l'impossibilité

Ce simple fait en dit long sur leur sérieux et leur sens critique lorsqu'il s'agit de l'Holocauste.

Les révisionnistes, eux, ne se laissent pas berner. Délaissant toute opinion préconçue, ils analysent, ils comparent, ils s'interrogent. L'Histoire — la vraie —, c'est eux qui l'écriront, malgré les persécutions, les procès et les interdictions multiples.

Pp. 30-31. Article extrait du Figaro, 24 février 2000. Ci-dessous: Cliché pris en 1983 à Washington D.C. à l'occasion du « Rassemblement américain des Juifs survivants de l'Holocauste ». On y trouve la confirmation que des enfants juifs sont nés à Auschwitz et qu'ils ont survécu.



physique pour un enfant de trois ou quatre ans de survivre à la déportation, que ce soit à Maïdanek ou à Auschwitz » (Figaro, 24 février 2000). Cette allégation est très discutable. De nombreux enfants sont nés à Auschwitz et ont survécu...

Binjamin Wilkomir l'imposteur de l'Ho

Manuel Carcassonne

Plongeons dans le tabou! Nous raconterons ici la pire imposture qui soit : une fraude à l'Holocauste. A l'origine de cette troublante histoire, l'autobiographie de Binjamin Wilkomirski, à la personnalité vacillante, aléatoire, hantée. A l'origine de tant d'incertitudes, il y aura eu au moins un livre, Fragments. Une Enfance 1939-1948. Eclaté, à vif, par moments proprement insoulenable, le récit narre l'enfance retrouvée de Binjamin, de sa naissance à Riga en Lettonie, vers 1938 ou 1939, jusqu'à sa déportation au camp de Maïdanek, en Pologne, puis à Auschwitz en 1945, son inexplicable survie, sa libération, un séjour dans un orphelinat à Cracovie en 1945, et enfin l'adoption par une famille de médecins zurichois, les Dössekker qui donnerent à Binjamin un état civil neuf et son nom : Bruno Dössekker. « Mes premiers soupenirs ressemblent à un champ de ruines parsemé d'images et d'événements isolés. Des tessons de mémoire, aux contours durs. aiguisés. »

Souligné par un phrasé affectif, haché, tremblé, d'une angoisse friable, au rythme suffoquant, tel un somnambule se réveillant dans la nuit de l'horreur, l'auteur raconte les rats qui grouillent sur les cadavres, sortent du ventre des femmes, le meurtre de son propre père par la milice lettone, les crânes d'enfants qu'on éclate comme des œufs. « masse jaune, luisante, visqueuse ». Il crie : « Je ne veux pas griller. » Il a peur, froid. faim, soif. « Je ne suis plus que deux veux, une tête, et puis deux mains qui se cramponnent. » Difficile de ne pas éprouver une récile nausée à la lecture, quoi qu'en pensent aujourd'hul les nouveaux accusateurs de ce morceau sanglant de douleur qu'on traita naguère - c'était il y a à peine trois ans - de « chef-d'œuvre ». C'est ctrange comme la presse est amnésique. Car, vendu dans douze pays (dont la France chez Calmann-Levy) par Eva Koralnik de l'agence



Liepman à Zürich, l'agent littéraire qui représentait Wilkomirski comme elle représenta Anne Frank ou Ida Fink, Fragments devint aussi un succès international, ilécompensé par les institutions garantes de la mémoire de l'Holocauste, prix Mémoire de la Shoah en France, National Jewish Book Award aux Etats-Unis, discuté avec fièvre dans les universités, choc pour les médias du monde entier. « Comme Antelme, Celan, Primo Levi, Wilkomirski est l'un des grands témoins de la déchéance humaine », approuva l.e Nouvel Observateur. « Un récit dégoùtant de kitsch », rétorque aujourd'hui Elena Lappin, enquêtrice. Qui croire? L'auteur serait-il un faussaire de la douleur ? Certes oui, mais quelles furent les conditions mentales qui permirent cette duperie?

Fragments est l'autopsie d'une victime par elle-même, un certificat de souffrance, une page de chair qui n'a d'intérêt pour le lecteur que gagée sur la réalité, la vérité intensément vécue, et pas sur le mensonge, l'affabulation, la littérature. Sinon, c'est obscène.

« Il fallait que ce texte fût vrai. Autrement nous ne l'aurions pas publié », confesse l'éditeur allemand choz Suhrkamp, Thomas Sparr, à Elena Lappin, auteur d'une minutieuse enquête commandée par la revue Granta, publiée ici sous le titre évocateur, L'Homme à deux têtes.

« Je représente beaucoup d'auteurs liés à la Shoah, comme les écrits d'Anne Frank ou Ida Fink, je ne pouvais pas douter de l'authenticité du témoignage de Wilkomirski », nous confirme au téléphone Eva Koralnik, avec dans la voix uno lassitudo d'avoir consacré des milliers d'houres à co livro noir-chagrin devenu tristement « l'affaire Wilkomirski ». Car. avec les articles indignés du romancier suisse Daniel Ganzfried dans l'hebdomadaire Weltwoche en 1998, ou ceux de Philip Gourevich dans le New Yorker, il s'avéra, hélas, que le rescapé des camps, le témoin enfantin de la barbarie, était né fils illégitime d'Yvonne Berthe Grosjean le 12 février 1941 à Bienne, dans le canton de Bern, place dans un foyer pour enfants à Adelboden, puis adopté en octobre 1945 par une riche famille zürichoise. les Dössekker. L'historien Raül Hilberg est impitovable : « J'ui détecté dans Fragments tant d'erreurs que je me demande bien conunent ce livre a sérieusement pu être considéré comme une autobiographie. » Et de citer l'impossibilité physique pour un enfant de trois ou quatre ans de survivre à la déportation, que ce soit à Maidenek ou à Auschwitz. Un ro-

ski, locauste





Binjamin Wilkomirski (à gauche) : les mystères d'une personnalité hantée par la mémoire des horreurs qu'il n'a pas vécues. Ci-dessus, Elena Lappin, celle qui dénonce l'imposture. (Photos OR et Maxim Biller.)

man, donc, et des plus convaincants!

Le chec. Le scandale: l'uis les ruminations, les doutes, les enquôtes, les tests d'ADN. Ganzfried était-il jaloux du succès de Fragments ? Etnit-ce un complot des incroyants de la Shoah ? D'après le témoignage d'Elena Lappin, Wilkomirski affichalt une détresse sincòre, pleurait, était hanté jour et nuit par l'Holocauste. Un documentaire produit par la BBC le montre sanglotant dans un mouchoir blanc, visiteur écouré du camp de Mai-. danek. Ou jouant de la clarinette avoc d'autres déportés, applaudi par l'assemblée. Un escroc ? Un fou ? Dans une postface à son récit, B. Wilkomirski déjouait l'attaque par

d'accuser un survivant des camps sur la base de rumeurs. Il semblait sincère », dit Eva Koralnik. Elle cite l'appui de Léa Balint, spécialiste israélienne des enfants sans identité, nés de la guerre : « Il est cent pour cent lui-même. » Oui, mais qui ou plutôt lequel ? Binjamin Wilkomirski, alias Bruno Dössekker, alias Bruno Grosjean : trois identités pour la même personne. Ce sont deux de trop. Né en Suisse, né ? en Lettonie ? Zurichois choyé . sur les hauteurs de cette ville cossue, sans drame, sans traumatismo? Affabulateur cynique ? Homme fragile psychiquement, miné par un dédoublement ? Maltraité par sa famille d'adoption dans le pays le plus sûr du monde.

time au cœur mêmo de l'hor-C'est l'autopersuasion reur ? Cas clid'un instable qui s'est réinventé nique, gibier totalement. Une mystification pour la thérapie ? Elena sans mystificateur. Une Lappin penche vers l'hypoopération de chirurgie mentale.

avance, plaidait l'erreur sur son état civil : « Je suis né le 12 février 1941. Mais cette date ne correspond ni à l'histoire de ma vie ni à mes souvenirs. J'ai intenté un recours en iustice contre cette identité arbitraire. » « C'était à l'époque une monstruosité

thèse la plus romanesque : celle de l'autopersuasion d'un instable qui s'est réinventé totalement. Une mystification sans mystificateur. Une opération de chirurgie mentale. « Soit il ment au monde, soit il se ment à luimême », dit-elle. Faits aggravants, toutefois : il aurait ac-

manipulateur. Même révoltée par le « kitsch » du livre, son romantisme, son sentimentalisme spielbergien, façon Liste de Schindler, même effondrée par les effets de ce faux sur les révisionnistes toujours à l'alfül, et il suint de consulter internet pour lire des commentaires qui vous font lever le cœur, Élena Lappin éprouvé de la compassion pour ce prisonnier du délire identitaire. En revanche, elle a des mots assez durs pour les éditeurs et les journalistes qui ont encensé l'ouvrage. « Ils n'ont pas vu le narcissisme de l'auteur, son art de la plainte », dit-elle. « l<u>itrange que les meilleu</u>rs éditeurs, les critiques littéraires et les lecteurs se soient tous trompés en même tenns », ajoute liva Koralnik. Voulions-nous croire au statut de la victime ? Voulions-nous croire que la réalité est supérieure à la fiction ? D'où vient que nous fumes tous bernés ? Qu'est-ce que la sincérité de l'insincère ? Vertiges... s'inventant vic-

compli des démarches afin d'hériter de sa mère biologique qu'il récusait, Yvonne Grosjean. Et puls une scène à la Woody Allen : reconnu en 1995 par un déporté vivant en Israël, Yaakov Maroco, comme son véritable fils disparu, choyé par toute la famille hassidique de Maroco, Bruno Grosjean, ce Suisse protestant de souche ouvrière, aux bouclettes jadis blondes, coiffé d'uno kippa, traumatisé par des souvenirs d'horreurs qu'il n'a pas vécus, accepte le test de l'ADN qui se révèle négatif : Maroco n'est pas son père !

Pourtant, l'auteur de Frag-

ments ne se réduit pas à un

Pour se réconcilier avec la vérité, il faudra attendre la publication, sans doute chez Calmann-Levy, de l'enquête commanditée par Eva Koralnik et menée par l'historien suisse Stefan Mächler dans les archives et le passé, avec l'accord Juridiquement obligatoire de Bruno Grosjean/Wilkomirski, itien n'est clos.

L'homme qui avait deux têtes d'Elena Lappin Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat Editions de l'Olivier, 79 F.

V.H.O. Fondation européenne pour le libre examen historique B.P. 60 B-2600 BERCHEM-2